



## Témoignage de K (elle)



### Être lesbienne au Sénégal : entre mariage forcé et militantisme caché

**Au Sénégal, l'homosexualité est qualifiée "[d']acte impudique ou contre-nature" par l'article 319 du code pénal. K\*, une militante lesbienne sénégalaise, nous fait part de son histoire entre mariage forcé et activisme :**

C'est à l'adolescence que K accepte son attirance pour les femmes et commence à fréquenter ses premières copines. À ses 18 ans, elle est surprise par son oncle avec sa petite amie de l'époque. *"À partir de ce moment-là, ma famille m'insulta, me discrimina, me stigmatisa et me violenta physiquement. J'ai encore deux cicatrices sur le visage qui sont des marques de coups que m'a fait mon oncle."* **Sa famille la force alors à se marier avec son cousin :** *"Lui, il va me forcer à faire l'amour, alors que je ne ressentais rien pour lui, alors que ce n'était pas consenti. Suite à cela, j'ai eu une fille."* Six mois après la naissance de sa fille, **elle fuit le domicile conjugal et se réfugie chez sa grand-mère**, sa confidente et la seule personne qui l'accepte : *"Elle savait que je ne voulais pas épouser cet homme et m'a toujours soutenue. Je suis restée trois mois chez elle."* Pendant ces trois mois, elle reçoit des visites de sa sœur qui lui amène sa fille en cachette.

Cependant, des hommes de sa famille retrouvent sa trace en enquêtant aux alentours de chez sa grand-mère. Elle est alors contrainte de partir et s'établit à Dakar où elle cherche un logement et du travail. K exerce le métier de femme de ménage pendant deux ans puis intègre l'équipe d'une boulangerie du quartier où des personnes de son village sont clientes régulières.

*"Quelques temps plus tard, mon oncle et mon mari sont arrivés à la boulangerie en me menaçant, m'insultant et m'ordonnant de revenir à la maison. Il me faisait culpabiliser en me disant que j'étais une mauvaise mère, que j'avais abandonné ma fille et mon mari."*

“  
*Je soupçonne les  
personnes de mon quartier  
de leur avoir dit où je  
vivais...*  
”

\* Lettre d'emprunt

La sécurité personnelle des minorités sexuelles et de genre au Sénégal est souvent menacée. Le simple fait d'avouer ses sentiments à une autre femme met K en danger car elle n'est jamais à l'abri que cette personne la dénonce par la suite : "À chaque fois qu'un événement de ce genre arrive, **je suis obligée de déménager pour ma propre sécurité car je subis des insultes, des menaces, on parle dans mon dos, voire même certaines personnes me suivent. Les gens de mon quartier ne doivent pas soupçonner mon orientation sexuelle, il en va de ma propre sécurité.**"

À ces insécurités quotidiennes s'ajoutent la traque de son mari et de son oncle, ce qui la pousse à déménager de manière récurrente. Après être partie de Dakar, elle se réfugie dans une ville voisine et devient serveuse dans une boîte de nuit : "Je me rappelle d'une fois, je finissais le travail plus tôt, vers deux heures du matin. Je rentre avec ma copine sauf que sur le trajet, on se rend compte qu'on est suivi par un groupe de jeunes hommes. Pour ne pas montrer où nous habitons, par sécurité, nous avons dû dormir dans une auberge. Et là encore, dans cette autre ville, mon oncle et mon mari ont réussi à me retrouver. Ils sont arrivés dans la boîte de nuit dans le but de me reprendre."

Par la suite, K intègre le monde associatif de lutte pour les droits des minorités sexuelles et de genre. Elle rejoint alors un collectif malgré les risques encourus : "Je savais très bien que c'était dangereux pour moi, d'autant plus que le président avait bien insisté sur cet aspect-là. Maintenant, je reçois des menaces tous les jours par téléphone, mais comme ils ne savent pas où je suis... Pour l'instant, ça va. Je fais donc encore plus attention, je suis encore plus discrète car ce genre d'association n'est pas admise ici."

Au sein de ce collectif, K apporte bénévolement un soutien économique et psychologique aux membres de la communauté. Elle a participé à plusieurs médiations avec les familles de jeunes mis.es à la porte en raison de leur orientation sexuelle et/ou de genre. K affirme que le plus dur est d'apporter une aide juridique aux personnes arrêtées pour infraction à la loi. Même si le collectif dispose d'un réseau d'avocat.e.s, il est difficile d'obtenir les fonds nécessaires.



“  
Faire appel à un avocat ne conduit pas toujours à gagner le procès et les homosexuels sont emprisonnés avant le procès, et certains sont condamnés après.  
”

K confie sa fatigue et son stress face aux risques constants pour sa sécurité et ses droits : **"Je veux vivre dans un pays où les homosexuels ont des droits, où ils peuvent se défendre des injustices, où tu te sens en sécurité. Ici, il peut m'arriver n'importe quoi, je n'aurais droit à rien."**

**Propos recueillis par Victor Philippon**  
Agir ensemble pour les droits humains

L'association s'ouvre à un panel plus large d'individus et leur offre un refuge : "On y accueille des personnes homosexuelles mais pas que. Par exemple, une femme atteinte du VIH est venue avec son mari, à la suite d'une histoire avec une de ses amies. En fait, elle lui avait annoncé qu'elle était atteinte du VIH et à partir de ce moment-là, son amie a raconté beaucoup de rumeurs dans le quartier. Cette femme fut donc stigmatisée et discriminée et son mari aussi."

Cependant il existe toujours un risque pour la sécurité des personnes qui viennent au refuge, notamment lorsque leur appartenance à la communauté est rendue publique. "J'en ai marre de vivre constamment dans la peur, de devoir déménager à chaque fois que l'on soupçonne mon attirance sexuelle. Je ne peux même pas chercher un travail car j'ai peur d'être à nouveau discriminé et stigmatisé par des personnes, donc moi aussi, je me retrouve au refuge."

